

tivement l'ornière ; il affirme que le fond en est très-uni, très-dur et ne présente aucune cavité qui ait pu abriter la tête de l'enfant.

Au moment où on l'a retiré, le petit Joseph rendait le sang par la bouche, les narines et les oreilles. Son bonnet était coupé au-dessus de l'oreille ; du reste, aucune blessure extérieure. Au bout de quelques instants, il se trouvait très-bien et recommençait à jouer avec toute l'inouciance de son âge.

Vers le soir du lendemain, l'enfant commença à se plaindre. Ses parents remarquèrent alors pour la première fois, au-dessus de l'oreille droite, l'empreinte bien visible d'un clou de charrette, une autre empreinte semblable sur le nez, près de l'œil. Les douleurs s'accrurent rapidement ; enfin, dans la nuit, les voisins s'assemblèrent pour assister à l'agonie du pauvre enfant.

Plusieurs fois on le crut mort ; tout espoir semblait perdu. On pria même pour que Dieu daignât mettre un terme à ses souffrances, lorsqu'une femme, surprise de la marche irrégulière de cette agonie, dit tout haut à ses parents.

— Si vous l'avez voué à quelque saint, il faut vous dégager de votre vœu.

La mère déclara que, au moment où son fils tombait, la veille, sous la roue de la charrette, elle l'avait voué à sainte Anne et avait promis de faire dire une messe à notre chapelle.

— Oh ! dit le père, si la bonne sainte Anne veut me rendre mon fils, je lui donne en outre le meilleur de mes bœufs.